



25 juin 2026

FOOTBALL PROFESSIONNEL FÉDÉRAL : LES PARTENAIRES SOCIAUX DOTENT LA LIGUE 3 D'UN CADRE SOCIAL ET JURIDIQUE UNIFIÉ ET STRUCTURANT

L'Union des Clubs de Championnats de Football Français (U2C2F), l'Union Nationale des Footballeurs Professionnels (UNFP), l'Union Nationale des Entraîneurs et Cadres Techniques professionnels du Football (UNECATEF) et FOOT UNIS ((les Employeurs du Football professionnel) annoncent la signature de la Convention Collective du Football Professionnel Fédéral applicable à la Ligue 3.

Cette signature marque une étape majeure dans la structuration du football professionnel fédéral français.

Dès sa première saison de mise en œuvre, la Ligue 3, première division professionnelle fédérale, se dote d'un cadre conventionnel unifié, protecteur et pleinement adapté à ses réalités sportives, économiques et sociales.

Cette signature marque également l'aboutissement d'un travail inédit d'unification conventionnelle. Jusqu'à présent, le National relevait de deux conventions collectives distinctes. La Ligue 3 bénéficie désormais d'un socle social commun et homogène pour les joueurs et les entraîneurs professionnels, garantissant davantage de cohérence, de lisibilité et de sécurité juridique pour l'ensemble des acteurs du championnat.

Fruit de plusieurs mois de négociations, cet accord traduit une ambition commune : accompagner durablement le développement de la Ligue 3 autour d'un modèle équilibré conciliant professionnalisation, sécurisation de l'emploi et valorisation de la formation française.

La convention met notamment en place des garanties sociales renforcées, un cadre contractuel structuré, des minima conventionnels adaptés ainsi qu'une organisation professionnelle des staffs techniques.

Au-delà des garanties individuelles, cet accord pose les bases d'une gouvernance sociale durable avec la création d'instances paritaires dédiées à l'évolution et à l'adaptation continue de la convention aux réalités du terrain.

Les partenaires sociaux saluent la qualité du dialogue ayant permis l'aboutissement de ce texte fondateur pour la Ligue 3 fédérale professionnelle.

À travers cette convention collective, les partenaires sociaux réaffirment leur volonté commune de bâtir un football professionnel fédéral ambitieux et socialement responsable. Ils entendent accompagner durablement le développement du football français au bénéfice des joueurs, des entraîneurs et des clubs.